

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [10]

Artikel: Libre à elles : drogue : assez de discours

Autor: Agustoni, Carla

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIBRE A ELLES

DROGUE : ASSEZ DE DISCOURS

Ce mois-ci, c'est à une Tessinoise, Carla Agustoni, que nous offrons la dernière page de Femmes Suisses. Nous avons en effet tenu à ce que non seulement les partis les plus divers, mais également les différentes régions linguistiques soient représentées dans cette rubrique.

Carla Agustoni est graphiste et ménagère. Elle siège au Grand Conseil tessinois pour le PSA (Parti Socialiste Autonome). Elle est également rédactrice de l'hebdomadaire « Politica nuova ».

De la crise de l'état social ont surgi les nouveaux pauvres. Une étude effectuée récemment au Tessin par le Conseil d'Etat a mis en lumière les nouvelles caractéristiques de la société où nous vivons quotidiennement ; cette étude a créé la surprise même auprès de ceux qui, de par leur activité (travailleurs sociaux, éducateurs, bureaux de placement, organismes d'assistance), connaissaient déjà les contradictions inhérentes au choix des priorités d'action. Chômeurs, mères seules avec enfants à charge, salariés pauvres ou avec des salaires modestes, jeunes sans avenir professionnel, locataires qui ne trouvent pas de logements adaptés à leurs possibilités financières...

Bien sûr, ce sont là des problèmes qui ne concernent pas uniquement notre canton, et qui font tache d'huile dans les sociétés occidentales post-industrielles, aux prises avec les nouveaux moyens de production et la reconversion industrielle en fonction de nouvelles technologies. Mais ce malaise diffus, qui affecte le pays réel comme le pays politique, se traduit aussi, malheureusement, par un phénomène qui



n'est pas tributaire des mutations actuelles, et auquel on n'arrive pas à trouver de solution malgré des interventions aussi épuisantes que, souvent, décevantes : je veux parler du grave problème de la drogue. Le Tessin reste l'échiquier où se joue un important trafic sud-nord de stupéfiants, qu'il s'agisse du petit marché entre revendeurs et consommateurs ou de réseaux plus importants.

FLOTS D'ENCRE ET DE PAROLES

Depuis les années septante, où l'on vit couler des flots d'encre et de paroles sur ce sujet, nous avons sombré dans une sorte de résignation, et les efforts entrepris pour combattre la toxicomanie achoppent à des problèmes de plus en plus difficiles. Malgré les appels des magistrats et des travailleurs sociaux, les initiatives, privées ou publiques, restent insuffisantes, et les politiciens s'abandonnent trop facilement à une sorte d'impuissance engendrée par l'incapacité à maîtriser un monde encore trop fragmenté et imprévisible.

Je me réfère à la réalité tessinoise, mais je ne pense pas qu'il s'agisse d'un problème propre uniquement à ma région : pratiquement tous les cantons sont concernés. Les mesures prises en

faveur des groupes marginaux de la population (adolescents, jeunes, mais aussi certains groupes plus âgés) restent inadéquates ; les institutions spécialisées ne sont pas assez nombreuses, et les places de traitement font défaut, qu'il s'agisse de désintoxication à court terme, de prise en charge à moyen terme ou de programmes pour la période suivant le traitement ; enfin, nous manquons de places de travail protégées.

CENT MILLE FRANCS PAR PERSONNE

Tout ceci sans parler du coût de la désintoxication psychique, qui s'étend normalement sur un à deux ans, et qui implique des frais d'environ cent mille francs ou plus pour une personne. Combien de familles peuvent-elles affronter de telles dépenses sans déstabiliser durablement le budget du ménage ? Au Tessin, on peut demander des avances au Bureau d'Aide Sociale ; mais ces avances doivent, de toute façon, être remboursées. Pour venir à bout de cette difficulté, j'ai présenté récemment au Grand Conseil une initiative parlementaire visant à ce que les frais de désintoxication soient assumés par le canton. Cette initiative a été acceptée, et j'espère qu'elle entrera prochainement en vigueur.

Je me rends bien compte que l'aspect financier n'est qu'un aspect marginal du problème. Il nous reste presque tout à faire : de la prévention en général à la prévention spécifique du SIDA, du contrôle de l'administration parfois superficielle de la méthadone à la création de centres d'accueil et de traitement. Il faut aussi réprimer plus efficacement le trafic de la drogue, et fournir aux catégories à risques de la population une information équilibrée, portant sur l'hygiène de vie, sur la consommation des médicaments, sur l'abus des substances psychotropes et de l'alcool...

Il s'agit là de toute une panoplie thérapeutique, dont la mise en œuvre requiert que les discours cèdent enfin la place aux actes. Des discours, nous en avons entendu assez, et même trop. Maintenant, il faut avoir le courage de décider, d'intervenir, de se tromper peut-être : mais il n'y a plus de temps à perdre.

Carla Agustoni

1 FS 03882

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET
UNIVERSITAIRE
SERVICE DES PERIODIQUES
1211 GENEVE 4

J.A. 1260 Nyon
Octobre 1986 N° 10
Envoi non distribuable
à retourner à
Femmes Suisses
CP 323, 1227 Carouge